

Evolution de l'Etat d'ici à 2025	
Devenir de l'Etat	Suite à l'élection de mai 2022, la France fait clairement le choix du modèle réformateur et entend tirer profit de la mondialisation : l'Etat se recentre à la fois sur sa mission de stratège et de pilote des politiques publiques. Il entend assumer pleinement l'ensemble de ses prérogatives mais selon des modalités d'action différentes de celles pratiquées aujourd'hui.
Organisation de l'Etat	L'Etat, minimal par choix, applique la charte de déconcentration, organise un fort mouvement de délégation et ré-articule au mieux ses services pour répondre avec plus d'efficacité aux missions qu'il entend assumer. Il s'attache ainsi à maintenir ses responsabilités en partie régaliennes de protection des populations, de contrôle, d'inspection et de certification par le recours à des normes, à des cahiers des charges précis et aux délégations de service public dans bien des domaines. Il transfère dans le même temps des pans de politique publique aux conseils régionaux.
Déclinaison territoriale de l'Etat	L'échelon régional est réorganisé en services de la préfecture de région, l'échelon départemental se remodele : unités territoriales pour les agences, DDT en tant que service d'économie agricole du préfet de département
Contraintes (budget, environnement, économie, ...)	<ul style="list-style-type: none"> . Le projet européen continue de faire figure d'horizon indépassable du XXIème siècle. . Le quinquennat 2017-2022 est marqué par un budget en régression de 10 à 12 % sur la période, puis la reprise économique et le virage libéral réformateur lui permettent à l'Etat de maintenir des budgets stables en euros constants . La société française vieillit, une nouvelle réforme des retraites (départ à taux plein à 65 ans, convergence plus marquée du secteur public vers le secteur privé et suppression des régimes spéciaux) entre en vigueur en 2020 et entraîne entre 2021 à 2025 sur le périmètre de l'étude le décalage de 540 départs à la retraite sur 1935 prévisibles à ce jour. . La PAC 2020-2025 finit par s'accorder « à la gestion des risques » afin de préserver les agriculteurs des inconvénients de la volatilité des prix des marchés. . La température de la planète progresse de 0,25°C par décennie ce qui conduirait à subir en 2100 une hausse de température très préoccupante de 2,3°C, l'enjeu environnemental devient crucial pour la politique agricole.
Devenir du MAAF et de ses opérateurs	Le MAAF devient un secrétariat d'Etat « indépendant ». Il crée des agences exécutives, l'Agence de la forêt et de la ruralité (AFR), regroupant ONF et FAM notamment, et l'Agence de la sécurité de la chaîne alimentaire (ASCA) avec des unités territoriales (disparition des DDCSPP). Les DRAAF deviennent les services agricoles du préfet de région et conservent leur responsabilité d'autorité académique de l'enseignement agricole, les DDT devenant le service agriculture-environnement des préfectures de département.

Indicateur	FO1 (Agriculture et filières)	FO2 (GDT)	FO3 (Agronomie)	FO4 (Forêt-bois)	FO5 (SSA)	FO6 (Stat. et SI)	FO7 (Expl. agricoles)
------------	-------------------------------	-----------	-----------------	------------------	-----------	-------------------	-----------------------

